

Termes de Référence pour le recrutement d'une maison de consultance Internationale chargée de la formation pour le renforcement des capacités entrepreneuriales des acteurs semenciers et cascade des compétences

I. Introduction

Présentation de IFDC

Le Centre International de Développement des Engrais (IFDC) a été créé en 1974 dans l'Etat américain de l'Alabama en tant qu'organisation publique indépendante à but non lucratif. Depuis sa création, l'organisation a joué un rôle essentiel dans la sécurité alimentaire mondiale, la réduction de la faim et de la pauvreté, la protection de l'environnement et la promotion du développement économique et de l'autosuffisance.

IFDC a commencé ses activités au Burundi en 2006, en se concentrant sur la fertilité des sols, la gestion des terres, le développement du secteur des semences, l'accès aux marchés et le développement des chaînes de valeur. A travers ses actions au Burundi (2006-2024), IFDC a permis l'augmentation de la productivité et la production agricole faisant suite à l'amélioration de la gestion des exploitations agricoles et à l'amélioration de la disponibilité et accessibilité aux intrants agricoles de bonne qualité.

Vision

« Des sols et des plantes plus sains pour un monde durable et respectueux de l'environnement »

Mission

« Investir conjointement dans des recherches novatrices, une expertise du marché et des partenaires stratégiques des secteurs public et privé afin d'identifier et de mettre en place des solutions durables pour la nutrition des sols et des plantes qui bénéficient aux agriculteurs, aux entrepreneurs et à l'environnement. »

Stratégie globale de IFDC (2020-2030)



II. Présentation du projet PSSD

Financé par l'Ambassade des Royaumes des Pays Bas au Burundi, le Projet de Développement du Secteur Privé des Semences (PSSD II) est une prolongation du PSSD I mis en œuvre depuis novembre 2018 jusqu'en juin 2024.

Au cours de l'exécution de la 1^{ère} phase, des résultats satisfaisants conduisant au changement positif en termes d'adoption et de l'utilisation des semences certifiées par les ménages agricoles ont été atteints grâce aux stratégies et approches de mise en œuvre et à l'introduction de nouvelles variétés plus performantes. Avec cette 1^{ère} phase, 390 784 ménages agricoles ont eu accès aux semences certifiées soit environ 22,4% du total des ménages agricoles burundais.

Sur base de ces performances, IFDC Burundi vient de signer une deuxième phase d'une durée de 2,5 ans allant du mois de juillet 2024 au 31 décembre 2026. Cela va permettre une mise à l'échelle des activités de la 1^{ère} phase en cheminant vers une industrie semencière, un secteur des semences plus durable et plus compétitif ; capable d'innover soutenu par un environnement réglementaire favorable et un secteur privé dynamique et viable.

IFDC, à travers cette 2^{ème} phase s'est donné comme objectif global d'atteindre **220 500 nouveaux ménages** (dont 31 500 ménages touchés directement à travers des formations sur la résilience agricole y compris l'utilisation des semences de qualité et 189 000 ménages touchés indirectement et qui ont accès aux semences de qualité grâce à la mise en œuvre des activités de soutien aux entrepreneurs semenciers) qui ne figurent pas dans la base de données de PSSD I (parmi ces nouveaux ménages 50 % seront des femmes et 30 % des jeunes) qui ont accès et utilisent les semences certifiées. Parmi ces derniers, 90 300 ménages améliorent progressivement le niveau de productivité de leurs exploitations et 64 500 ménages agricoles doublent la productivité et les revenus.

Ces résultats seront atteints en mettant en œuvre des activités décrites dans le cadre des résultats à travers 4 composantes ci-dessous :

- Mise à l'échelle et industrialisation du secteur privé semencier ;
- Amélioration de l'environnement favorable des affaires ;
- Amélioration de la résilience des ménages et du système de marché des semences ;
- Collaboration avec les autres projets qui opèrent dans le domaine agricole plus particulièrement celles alignées sur le maillon de la demande des semences

En plus des 3 cultures cibles de la 1^{ère} phase du PSSD I (pomme de terre, maïs et haricot). PSSD II va assurer la disponibilité et l'accès des semences d'autres cultures comme les légumes, le manioc aux ménages agricoles.

III. Contexte et Justification

Le secteur agricole est le pilier de l'économie burundaise. L'amélioration de la productivité agricole passe inévitablement par l'accès à des semences de qualité, produites et vendues par des entreprises semencières performantes. Le projet PSSD a renforcé les capacités techniques des entreprises semencières en matière de bonnes pratiques agricoles et quelques notions sur l'entrepreneuriat semencier ont été dispensées pour renforcer les compétences en gestion financière des entreprises pour améliorer la croissance et la durabilité de leurs activités.

Cependant, les entreprises semencières burundaises n'ont pas encore atteint le niveau de professionnalisme souhaité pour répondre aux exigences des consommateurs tant en quantité qu'en qualité, leur niveau organisationnel reste au bas niveau et peu d'acteurs interviennent dans l'éducation financière.

Etant dans la phase de sortie, il est essentiel d'accompagner les entrepreneurs semenciers afin qu'ils aient des connaissances assez suffisantes pour pouvoir gérer leurs business agricoles afin de pérenniser les acquis des projets d'appui au secteur privé qu'IFDC a temps investi pour une période de plus de 10 ans. Pour ce faire, il est essentiel de renforcer les capacités des acteurs clés de la chaîne de valeur des semences. Cette initiative

visé à professionnaliser les entreprises semencières dans la gestion de leurs entreprises en formant des formateurs, qui pourront à leur tour vulgariser l'apprentissage aux entrepreneurs semenciers directement impliqués.

IV. Objectifs de la consultance

Trois grands objectifs de cette consultance sont à réaliser à savoir :

- Développer un curriculum de formation sur la gestion des entreprises semencières
- Former directement les entrepreneurs semenciers leaders aux bonnes pratiques de gestion d'entreprise
- Renforcer les capacités du staff PSSD2 pour accompagner et dupliquer la formation de manière autonome aux autres entrepreneurs semenciers.
- Mettre en place un mécanisme de duplication durable des compétences acquises lors de la formation.

De ces objectifs principaux on en déduit les objectifs spécifiques suivants :

- Développer des outils et supports de formation sur la gestion des entreprises agricoles adaptés au contexte local et aux spécificités du secteur semencier burundais.
- Former un groupe de 20 personnes incluant le personnel du projet PSSD2 et certains entrepreneurs semenciers leaders sur les modules de gestion des entreprises semencières.
- Offrir un coaching pratique dans l'implémentation de la formation chez les entrepreneurs semenciers.
- Mettre en place un système de suivi et d'évaluation des acquis de la formation.

V. Résultats Attendus et livrables

A la fin de la formation les participants sont outillés et mettent en œuvre les acquis de la formation. Plus précisément, cette formation permettra :

- **Aux entrepreneurs formés :**
 - A identifier les forces et faiblesses dans la gestion actuelle de leurs entreprises semencières et de prendre des mesures conséquentes dans la bonne gestion de leurs entreprises
 - A développer un plan multi-annuel de développement de leur entreprise :
 - o Plan d'investissement et croissance de leur entreprise
 - o Plan de recherche de la satisfaction et besoins du clientèle
 - o Plan de marketing et de développement de leur image de marque
 - o Plan d'amélioration du contrôle de la qualité à l'interne
 - o Plan d'amélioration des relations d'affaires et institutionnelles
- **Au staff du projet formé :**
 - Avoir un bagage suffisant pour assurer la formation aux entrepreneurs semenciers sous leur encadrement
 - Faire un coaching et un suivi et pour l'implémentation des acquis de la formation

Les livrables suivants sont attendus :

- Un manuel de formation sur la gestion des entreprises agricoles dans le secteur des semences, adapté au contexte burundais, est produit et validé.

- Un groupe de 20 formateurs est formé et capable d'animer des sessions de formation sur la gestion d'entreprise.
- Un rapport final de la mission incluant les outils de formation, la liste des participants et les recommandations pour la suite est soumis.
- Un certificat de compétence est fourni aux meilleurs lauréats
- Coaching-suivi-support pendant la première implémentation de la formation par les formateurs

VI. Profils des participants à la Formation

Participent à cette formation :

- Les entrepreneurs semenciers leaders ou leurs délégués (par ex, gérants, comptables, ayant un niveau de formation minimale des humanités générales.
- Le staff PSSD2 qui sont des experts en semences et qui assureront le suivi de la mise en œuvre des acquis de la formation auprès des entrepreneurs semenciers

VII. Approche Pédagogique

VII.1. Contenu Modulaire

La formation couvrira, sans s'y limiter, les modules suivants :

- **Module 1 : Introduction à l'entrepreneuriat semencier**
 - o Le rôle des entreprises semencières dans le secteur semencier
 - o Environnement juridique et réglementaire du secteur semencier.
- **Module 2 : Planification et Gestion Financière et Comptable**
 - o Planification d'une activité de production des semences et établissement d'un plan d'affaires solide.
 - o Comptabilité simplifiée pour les entrepreneurs.
 - o Établissement et suivi d'un budget.
 - o Analyse des coûts, de la rentabilité, du retour sur l'investissement et du seuil de rentabilité.
 - o Accès aux financements (microcrédit, banques, etc.).
- **Module 3 : Marketing et Commercialisation et distribution des Semences**
 - o Étude de marché et identification des besoins des agriculteurs.
 - o Développement d'une stratégie de marketing (produit, prix, distribution, communication).
 - o Techniques de vente et de négociation.
- **Module 4 : Gestion des Opérations et de la Production**
 - o Planification de la production semencière.
 - o Gestion de la qualité des semences et certification.
 - o Gestion des stocks et de la chaîne d'approvisionnement.
- **Module 5 : Gestion des Ressources Humaines et Organisation**
 - o Rôles et responsabilités au sein de l'entreprise.
 - o Recrutement, formation et motivation du personnel.
 - o Gestion des équipes et leadership.
- **Module 6 : Cadre réglementaire** : Se familiariser avec les réglementations spécifiques au secteur des semences

VII.2. Approche Pédagogique

L'approche pédagogique doit être participative et axée sur la pratique. Elle devra inclure :

- Des sessions en salle avec des présentations interactives.
- Des études de cas basées sur des situations réelles d'entreprises semencières locales.
- Des exercices pratiques et des sessions de groupe.

JN

GB

- Des témoignages d'entrepreneurs à succès.

VIII. Profil de la Maison de Formation Internationale

Le soumissionnaire doit être un organisme de formation, bureau de consultance ou une organisation non-gouvernementale ayant une expertise et une expérience avérée d'au moins 5 ans dans les domaines suivants :

- **Minimum 5 ans d'expérience** dans la formation et le renforcement des capacités des **entrepreneurs semenciers** en Afrique subsaharienne
- **Connaissance approfondie** de la chaîne de valeur des semences pour les cultures cibles : pomme de terre, maïs, haricot, et idéalement légumes et manioc
- **Expérience pratique** dans le développement d'outils de formation adaptés aux **petites et moyennes entreprises semencières**
- **Portefeuille démontrable** de missions similaires axées sur la **professionnalisation des acteurs semenciers privés**

Les compétences requises pour conclure cette mission :

- **Expertise agricole et technique** : Solides bases scientifiques, connaissance des techniques de production diverses, des systèmes d'exploitation et une veille constante sur les innovations du secteur semencier
- **Compétences en gestion** : Maîtrise des aspects économiques (budget, rentabilité, négociation), de la gestion des ressources humaines (management d'équipe, recrutement) et des démarches administratives et réglementaires spécifiquement liées aux entreprises semencières de tailles diverses
- **Compétences pédagogiques et humaines** : Sens de la pédagogie pour transmettre des connaissances de manière claire et motivante, capacité d'écoute, empathie, patience, et une forte aptitude à accompagner individuellement les participants des niveaux de base divers.
- **Compétences organisationnelles** : Capacité à structurer des formations, à créer des supports de formation, et à organiser le travail en mode projet.

De ces compétences requises, la maison de consultance mettra à la disposition du commanditaire du travail un expert **en Gestion d'Entreprise semencière** avec des qualifications et compétences suivantes :

- Formation en agroéconomie ou agronomie avec un minimum de qualification académique de master
- Expérience d'au moins 5 ans dans la conception des modules et dispense des formation en gestion des entreprises semencières
- Expérience d'assistance en gestion d'entreprises avec différentes catégories d'entreprises agricoles (petites, moyennes et grandes entreprises)
- Expérience dans la formation des formateurs

Cette personne peut être assisté par autant d'autres experts que la maison juge capable d'aligner pour mener à bon port le travail lui confié que ce soit dans la conception du curriculum que dans la dispense de la formation.

Organisations Ciblées

Cette consultation s'adresse particulièrement aux :

AN

GB

- **Organisations internationales spécialisées** dans le développement des systèmes semenciers
- **Consultants nationaux et/ou internationaux** ayant une expertise démontrée en entrepreneuriat semencier
- **Institutions de formation agricole** ayant une expérience pratique avec le secteur privé semencier

IX. Durée et Lieu de la Mission

- **Durée** : La mission est prévue pour une période de 25 jours, incluant 10 jours de préparation du curriculum et supports de la formation, 10 jours de formation intensive (incluant des sessions pratiques) et 5 jours pour le coaching initial et rédaction et la transmission du rapport final.
- **Lieu** : Burundi, dans une des provinces du pays après fixation, de commun accord avec l'attributaire de marché et du calendrier de formation.

X. Dossier de Candidature

Le dossier de candidature devra comprendre :

- Une offre technique détaillée, incluant la compréhension des termes de référence, la méthodologie proposée, le plan de travail, et une note sur l'expérience du soumissionnaire.
- Une offre financière détaillée, incluant les frais de préparation des supports de formation, les honoraires du (des) formateur(s), les coûts de voyage et de séjour au Burundi lors de la formation, etc. les frais d'impression et de reliure des supports de formation seront à la charge du commanditaire du travail
- Un curriculum vitae (CV) de chacun des formateurs proposés.
- Des références de missions similaires réalisées au cours des cinq dernières années.
- Les documents administratifs de la maison/du consultant (NIF, registre de commerce, attestation fiscale de non-redevabilité, etc.). Ces documents sont exclusifs

XI. Critères de Sélection

Le dossier sera évalué sur la base des critères suivants :

- Compréhension de la mission et pertinence de l'approche méthodologique (30%)
- Expérience et qualification des formateurs (40%)
- Offre financière (30%)

Critère	Note	Observation
Offre technique		
Respect des délais		Critère exclusif
Note sur la compréhension des TDRs et commentaires sur les TdRs	10	Il s'agit du développement d'un texte sur la compréhension propre des points développés dans les termes de références et faire analyse critique de ces derniers et faire une proposition de ce qui devrait être fait (qui n'a pas été développé dans les TdRs) pour la réussite de la mission
Note sur l'approche méthodologique à utiliser plus le calendrier	20	Définir clairement la méthodologie y compris les outils et méthodes à mettre à profit pour

AN

GB

		qu'à la fin de la formation les objectifs et résultats attendus soient réellement atteints
Expérience de la maison de consultance dans la formation en gestion des entreprises semencières	20	L'expérience de la maison de consultance fait référence aux points développés dans le chapitre VIII des TdRs.
Expérience des formateurs alignés dans la formation en gestion des entreprises semencières	20	4 points par année d'expérience sans toutefois dépasser une note de 20 points
Total	70	Passera à l'étape de l'analyse financière tout soumissionnaire qui aura eu une note de 70% (c'est à dire inférieure à 49/70) après analyse de l'offre technique
Offre financière		
Budget détaillé incluant tous les coûts	30	L'offre le moins disant à 30 points, la note pour les autres offres sera calculée au prorata avec comme référence la meilleure offre qui a 30 points comme max
Note globale sur 100		Somation de la note technique et note financière. Le marché sera accordé à la maison de consultance qui a la meilleure note sur 100

XII. Modalités de Paiement

Le paiement s'effectuera en 3 tranches, selon le calendrier suivant :

- **1ère tranche** (50%) : à la signature du contrat et sur présentation du manuel de formation préliminaire.
- **2ème tranche** (40%) : À la fin des sessions de formation.
- **3ème tranche** (10%) : Après la validation du rapport final de la mission.

XIII. Soumission des Candidatures

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par courrier électronique à l'adresse ifdcburundi@ifdc.org avec copie à mnibasumba@ifdc.org et gbuhanza@ifdc.org avec la mention dans l'objet de l'email « Offre technique et financière pour la formation pour le renforcement des capacités entrepreneuriales des acteurs semenciers et duplication des compétences

».

La date limite de dépôt des offres est fixé au 31 octobre 2025 à 23h59 heure de Bujumbura.

XIV. Code budget

Cette activité est à imputer sur les codes budgétaire 1.1.5 (100%). S'il advenait que le budget dépasse, le reste est à imputer sur code budgétaire 1.1.2.

JN

GB

Préparé par :

Jacques NIMUBONA

Agronome National PSSD-2

Jacques Nimubona

Oct 15 2025

Approuvé par :

BUHANZA Gilbert

COP PSSD-2

Gilbert Buhanza

Oct 15 2025

Document Details

Title	TDRS formation sur la gestion des entreprises semencières Final.doc
File Name	TDRS formation sur la gestion des entreprises semencières Final.doc
Document ID	209c866da01f46cebf09cef05edf5476
Fingerprint	6491c66adcb51d1a4ce647ce28239593
Status	Completed

Document History

Document Created	Document Created by Jacques Nimubona (jnimubona@ifdc.org) Fingerprint: 9bbbf9c80795a0c3e412acfc8ba38832	Oct 15 2025 05:39AM America/Chicago
Document Sent	Document Sent to Jacques Nimubona (jnimubona@ifdc.org)	Oct 15 2025 05:39AM America/Chicago
Document Viewed	Document Viewed by Jacques Nimubona (jnimubona@ifdc.org) IP: 143.105.213.69	Oct 15 2025 05:40AM America/Chicago
Document Signed	Document Signed by Jacques Nimubona (jnimubona@ifdc.org) IP: 143.105.213.69 	Oct 15 2025 05:40AM America/Chicago
Document Sent	Document Sent to Gilbert BUHANZA (gbuhanza@ifdc.org)	Oct 15 2025 05:40AM America/Chicago
Document Viewed	Document Viewed by Gilbert BUHANZA (gbuhanza@ifdc.org) IP: 104.47.58.254	Oct 15 2025 05:50AM America/Chicago
Document Viewed	Document Viewed by Gilbert BUHANZA (gbuhanza@ifdc.org) IP: 143.105.213.69	Oct 15 2025 05:50AM America/Chicago

**Document
Signed**

Document Signed by Gilbert BUHANZA (gbuhanza@ifdc.org)
IP: 143.105.213.69

Gilbert Buhanza

Oct 15 2025
05:51AM
America/Chicago

**Document
Completed**

This document has been completed.
Fingerprint: 6491c66adcb51d1a4ce647ce28239593

Oct 15 2025
05:51AM
America/Chicago